

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

-----  
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA  
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION  
(ANAQ-SUP)



**Rapport d'évaluation externe de la Licence en Management  
des Petites et Moyennes Organisations (LPMO)  
Université Virtuelle du Sénégal (UVS)**

**L'équipe d'évaluation :**

- M. Moustapha Mbacké DIOP, PHD, Président
- M. Serge Francis SIMEN NANA, Professeur assimilé, Membre
- M. Saïdou DIAW, Membre

**Signature :**

**Pour l'Equipe, le Président**

**Août 2021**

## TABLE DES MATIERES

Liste des sigles et acronymes .....	3
INTRODUCTION.....	7
1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ET DU PROGRAMME EVALUÉ.....	7
1.1. <i>Présentation de l'Université Virtuelle du Sénégal (UVS)</i> .....	7
1.2. <i>Présentation des programmes de formation de l'UVS et du Programme évalué</i> .....	8
1.2.1. L'offre de formation de l'UVS .....	8
1.2.2. Le programme de Licence Management des petites et moyennes organisations (MPMO) .....	10
2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION .....	11
3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN.....	12
3.1. <i>Organisation et déroulement de la visite</i> .....	12
3.2. <i>Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)</i> .....	13
4. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP .....	14
5. POINTS FORTS DU PROGRAMME .....	32
6. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME.....	33
7. APPRECIATIONS GENERALES DU PROGRAMME .....	33
8. RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT .....	33
9. RECOMMANDATIONS A L'ANAQ-SUP .....	34
10. PROPOSITION DE DECISION : ACCREDITATION .....	34

## Liste des sigles et acronymes

ACMU : Agence pour la Couverture Médicale Universelle  
ADIE : Agence de la direction informatique de l'Etat  
AGT: Agent de gestion technique  
AMC : Auto-Multiple Choice  
AMCP : Application de Mesure et de Contrôle de la Performance  
ANAQ-Sup : Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur  
ANPEJ : Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes  
ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie  
ARTP : Agence de Régulation des Télécoms et Postes  
BAOI : Bureau d'Accueil, d'Orientation et d'Information  
BENO : Bureau des Espaces Numériques Ouverts  
BMC : Business Model Canvas  
BP: Business Plan  
CA : Conseil d'administration  
CAMES : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur  
CDP : Commission de protection des Données Personnelles  
CPM : Cellule de Passation de Marché  
CIAQ : Cellule Interne d'Assurance Qualité  
CMU : Couverture Maladie Universelle  
CNAES : Concertation Nationale sur l'Avenir de l'Enseignement Supérieur  
CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers  
CNDST : Centre National de Documentation Scientifique et Technique  
CNED : Centre National d'Enseignement à Distance  
COBESS: Consortium des Bibliothèques de l'Enseignement Supérieur et de recherche du Sénégal  
CUDS : Comité Universitaire de Dialogue Social  
CNAM : Conservatoire national des arts et métiers  
CRCBS-AF: Centre Régional des Conventions de Bâle et de Stockholm d'Afrique Francophone  
CRENO : Coordination régionale des Espaces Numériques Ouverts  
CTS : Comités Techniques Spécialisés  
CV : Curriculum Vitae  
DGES : Direction générale de l'enseignement supérieur

DHCP : Dynamic Host Configuration Protocol  
DISEM : Diplôme Supérieur d'Entrepreneur Manager  
DASN : Division des Applications et Services Numériques  
DISS : Division des Infrastructures, du Système, de la Sécurité et du Support  
DNS: Domain Name System  
EBAD : École des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes  
EC: éléments constitutifs  
ENDA-ÉCOPOP : Espaces Coproductions et d'Offres Populaires pour l'environnement et le Développement  
ENO : espaces numériques ouverts  
ENT : environnement numérique de travail  
EPFL : Ecole polytechnique fédérale de Lausanne  
FASTEF : Faculté des Sciences et Techniques de l'Éducation et de la Formation  
FH: Faisceau Hertzien  
FNEUVS : Fédération nationale des étudiants de l'UVS  
GENO : Gestion des Évaluations et des Notes  
GIR : Gestion des Inscriptions et Réinscriptions  
INCEIF: International Center for Education in Islamic Finance  
IP: Internet Protocol  
ISEG : Institut Supérieur d'Entrepreneurship et de Gestion  
ISRA : Institut sénégalais de recherches agricoles  
ADEPME : agence de développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises  
L1: licence 1  
L2: licence 2  
L3: licence 3  
DAPSP : Direction de l'Alignement, de la Planification stratégique et des Projets  
DCM : Direction de la Communication et du Marketing  
DFIP : Direction de la Formation et de l'Ingénierie pédagogique  
DAAF: Direction des Affaires administratives et financières  
DENO : Direction des Espaces numériques ouverts ()  
DERI : Direction des Études, de la Recherche et de l'Innovation  
DISI : Direction des Infrastructures et des Systèmes d'Information  
DDC: Direction du Développement et de la Coopération  
LMD : Licence, Master, Doctorat

MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation  
MOOC : Massive Open Online Course  
MPMO : Management des petites et moyennes organisations  
PATS : Personnel Administratif, Technique et de Service  
PDESR : Plan de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche au Sénégal  
PDR : Plan de développement de la Recherche  
PDSI : Plan de développement du système d'informations  
PEMA : Plan d'équipement et de maintien des actifs  
PER : Personnel d'enseignement et de recherche  
PAQ : Plan d'Assurance Qualité  
PPM: Plan de Passation de Marchés  
PSE: Plan Sénégal Émergent  
PSEJ : Programme sénégalais pour l'Entrepreneuriat des Jeunes  
PV: Procès-verbal  
REESAO : Réseau pour l'excellence de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest  
RESCIF : Réseau d'Excellence des Sciences de l'Ingénieur de la Francophonie  
RESA : Réseau des Écoles Africaines de Statistique  
RH: Ressources humaines  
SEG : Sciences économiques et de gestion  
SEJA : sciences juridiques, économiques et de l'administration  
SUS : Southern University System  
CAS : système d'authentification unique  
TDR : Termes de références  
TELUQ : Télé-université du Québec  
TIC : Technologies de l'Information et de la Communication  
TICE : technologies de l'information et de la communication pour l'éducation  
TPE : Travail personnel de l'étudiant  
TD: Travaux Dirigés  
TP: Travaux Pratiques  
UADB: Université Alioune Diop de Bambey  
UASZ : Université Assane Seck de Ziguinchor  
UCAD : Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
UE : unités d'enseignements  
UGB: Université Gaston Berger de Saint-Louis

1E1O : Un Étudiant, Un Ordinateur

UNISA : University of South Africa

UO2: Université Ouaga II

UVCI : Université Virtuelle de Côte d'Ivoire

UTG : University of Gambia

UQAM : Université du Québec à Montréal

USSEIN : Université du Sine Saloum El Hadj Ibrahima Niasse

UT: Université de Thiès Iba Der THIAM

UVS: Université Virtuelle du Sénégal

## **INTRODUCTION**

Dans le cadre de la poursuite de ses efforts d'amélioration continue de la qualité de ses enseignements, la Licence en Management des petites et moyennes organisations (MPMO) du programme de Licence Sciences Économiques et de Gestion (SEG) est soumise par l'UVS à l'ANAQ SUP en vue de son accréditation.

La licence SEG fait partie des premières formations créées à l'ouverture de l'UVS en 2013. Elle offre quatre parcours : Management des petites et moyennes organisations (MPMO), Economie Appliquée (EA), Banque-Microfinance-Assurance (BMA) et Finance-Comptabilité (FC).

En raison de sérieuses difficultés de démarrage, une réorganisation de l'UVS a été nécessaire quatre années plus tard. La décision fut prise, par arrêté du Coordonnateur de l'UVS, de créer des Pôles de formation et d'y rattacher les formations. Ainsi, la Licence SEG est rattachée au Pôle Sciences économiques, juridiques et de l'administration (SEJA), créée en fin 2017 et fonctionnel dès le 02 janvier 2018.

## **1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ET DU PROGRAMME EVALUÉ**

### **1.1. Présentation de l'Université Virtuelle du Sénégal (UVS)**

L'Université virtuelle du Sénégal (UVS) est un établissement d'enseignement supérieur public ayant comme objectif de fournir un enseignement à distance et de transmettre le savoir à travers les Technologies de l'information et de la communication. Elle est créée en 2013 (Décret n° 2013-1294 portant création de l'Université virtuelle du Sénégal), sur recommandation de la Concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur (CNAES), entériné par le Conseil présidentiel sur l'enseignement supérieur de Aout 2013, en sa Décision 2 : « mettre les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au cœur du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche pour améliorer l'accès à l'enseignement supérieur et l'efficacité du système ».

Elle a pour missions principales :

- la formation initiale et la formation continue,
- la recherche scientifique et technologique,
- l'orientation et l'insertion professionnelle;
- le service à la communauté ;
- la promotion de l'enseignement à distance,

- la coopération internationale (par la mise en place d'un réseau international de partenariat dans le domaine de l'enseignement à distance).

L'offre de formation de l'UVS est répartie dans les trois Pôles de formation suivants : le Pôle Sciences, Technologies et Numérique (STN), Pôle Lettres, Sciences humaines et de l'Education (LSHE) et le Pôle Sciences juridiques, économiques et de l'administration (SEJA), dans lequel est logé le programme de Licence en Management des Petites et Moyennes Organisations (LMPMO) évalué ici.

## **1.2. Présentation des programmes de formation de l'UVS et du Programme évalué**

### **1.2.1. L'offre de formation de l'UVS**

L'Université Virtuelle du Sénégal accorde une importance particulière à la qualité de l'exercice de ses missions de formation. Elle est soutenue conjointement par la Direction des Études, de la Recherche et de l'Innovation (DERI) et par la Direction de la Formation et de l'Ingénierie Pédagogique (DFIP).

L'offre de formation de l'UVS est organisée autour de trois pôles :

#### **(i) - Le pôle lettres, sciences humaines et de l'éducation (LSHE)**

Les spécialités sont les suivantes : anglais, sociologie, sciences de l'éducation, didactique des sciences, technologies de l'éducation et administration et gouvernance des établissements d'enseignement.

Trois Licences sont organisées :

- Licence en Anglais avec deux parcours : Tourisme et industrie culturelle ; Littérature et civilisation anglophone
- Licence en sociologie avec trois parcours : Société, religion et institutions de socialisation ; Sociologie des activités professionnelles et sportives ; Sociologie économique, dynamiques territoriales et communication
- Licence en Sciences de l'éducation

Les Masters proposés sont :

- Master en anglais avec deux parcours : Littérature / Civilisation du monde anglophone ; Linguistique-Grammaire.
- Master en sociologie avec trois parcours : Société, religion et institutions de socialisation ; Sociologie des activités professionnelles et sportives ; Sociologie économique, dynamiques territoriales et communication



- Master sciences de l'éducation avec trois parcours : Apprentissages et enseignements scolaires ; Technologies éducatives ; Administration et gouvernance des établissements d'enseignement

- Master didactique des Sciences
- Master Technologies de l'Education
- Master Administration et gouvernance des établissements d'enseignement

### **(ii) - Pôle sciences économiques, juridiques et de l'administration (SEJA)**

Les spécialités sont les suivantes : sciences économiques et de gestion, sciences politiques, sciences juridiques, administration économique et sociale, finance-comptabilité, audit et contrôle de gestion, droit public, droit privé.

Quatre Licence sont proposées :

- Licence en Sciences économiques et de gestion avec quatre parcours : Management des petites et moyennes organisations ; Comptabilité / Finance ; Microfinance / Banque / Assurance ; Economie appliquée.

- Licence en Science politique
- Licence en Sciences juridiques
- Licence en Administration Économique et Sociale

Six Masters sont proposés :

- Masters Audit et Contrôle de Gestion
- Masters Droit public
- Masters Droit privé
- Masters Finance-Comptabilité
- Masters Finance islamique
- Masters Economie de l'Environnement et Développement Durable

Capacité

- Capacité en Droit

### **(iii) - Pôle sciences, technologies et numérique (STN)**

Les spécialités sont les suivantes : Mathématiques appliquées et informatiques , Développement d'application (web, mobile, gaming), Multimédia, internet et Communication, Arts graphiques et numériques, Communication digitale, Modélisation et calcul scientifique, Ingénierie logicielle, Systèmes réseaux et infrastructures virtuelles, Modélisation mathématique, analyse et simulation numériques, Mathématiques pour l'enseignement, Big data analytics, Intelligence artificielle, Cyber sécurité, Modélisation mathématique, analyse et simulation numériques,

Calcul hautes performances / données massives/ intelligence artificielle, Serious games/ jeux vidéo / interactions numériques, réalisation et création cinématographique .

Les Licences proposées sont :

- Licence Arts graphiques et numériques
- Licence Communication Digitale
- Licence Développement d'applications
- Licence Mathématiques appliquées et informatique
- Licence Multimédia, Internet et Communication
- Licence Modélisation mathématique analyse et simulation numériques
- Licence Robotique

Huit Masters sont organisés :

- Master Big data analytics
- Master Cyber Sécurité
- Master Modélisation mathématique analyse et simulation numériques
- Master Intelligence artificielle
- Master Ingénierie Logicielle
- Master Modélisation et calcul scientifique
- Master Systèmes, Réseaux et infrastructures virtuelles
- Master Calcul Scientifique
- Master Robotique

Deux Mastères spécialisés

- Mastère Calcul hautes performances / Données massives / intelligence artificielle
- Mastère Serious games / Jeux vidéo / Interactions numériques /réalité virtuelle /réalité

### **1.2.2. Le programme de Licence Management des petites et moyennes organisations (MPMO)**

Le parcours en Management des petites et moyennes organisations de la licence en Sciences Economiques et de Gestion a déjà sorti deux (2) promotions en 2018 et en 2019.

Le programme est la résultante d'une analyse des besoins dans les métiers du management, axée particulièrement sur les petites et moyennes organisations. En effet les PMO représentent près de 98% du tissu industriel et économique sénégalais ce qui justifie bien la mise en œuvre d'un tel programme de formation.

La licence consolide et améliore les aptitudes des étudiants en termes de connaissances, mais permet aussi à l'étudiant de cerner le cœur de métier du management et les outils pratiques de gestion.

Cette licence professionnelle qui vise l'acquisition de compétences professionnelles a engagé, pour sa conception et sa mise à jour régulière, des professionnels du management des structures organisationnelles complexes que sont les petites et moyennes organisations.

La Licence professionnelle est organisée sur trois (3) années. Pour la première et la deuxième année (Semestres 1, 2, 3 et 4), la formation se fait en tronc commun. En Licence 3 (Semestres 5 et 6), les étudiants ont la possibilité de choisir le parcours en Management des petites et moyennes organisations (MPMO).

Cette licence a pour finalité de préparer les étudiants aux métiers de la comptabilité, de la gestion financière, du management, de la gestion de projets, en particulier dans le cadre des petites et moyennes entreprises.

La formation vise les débouchés suivants :

- Responsable de Petite ou Moyenne Organisation
- Agent polyvalent
- Conseil en organisation et management d'entreprise
- etc.

## **2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION**

Le rapport d'auto-évaluation de l'UVS pour l'obtention de l'accréditation du programme de Licence en Sciences Économiques et de Gestion, parcours : Management des petites et moyennes organisations a été rédigé en suivant le référentiel d'évaluation de l'ANAQ-Sup. Le rapport décrit l'organisation administrative en précisant le pilotage pédagogique et le pilotage managérial. Il présente une appréciation du programme en se basant sur le référentiel remis par l'ANAQ-Sup.

Cette approche d'évaluation est basée sur une méthodologie décrite et qui consiste à collecter les informations et les éléments de preuve nécessaires pour l'élaboration du rapport d'auto-évaluation. La présentation générale du document est bien structurée autour d'un plan qui permet une lecture aisée.

### 3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN

#### 3.1. Organisation et déroulement de la visite

La visite a été effectuée le mercredi 19/03/2021 conformément à l'agenda fourni par l'ANAQ-Sup. Le tableau ci-dessous résume le chronogramme détaillé de la visite des experts :

Horaires	Activités des experts
08h 30 – 09h 00	Arrivée de la délégation des experts
09h 00 – 12h 00	Discussion avec les responsables de l'institution (Voir liste de présence)
12h 00 – 15h 00	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants)
15h 00 – 16h 00	Visite des locaux (salles de cours, laboratoires, bureaux, etc.)
16h 00 – 16h 30	Réunion d'harmonisation entre les experts
16h 30 – 17h 00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

La séance d'entretien avec les autorités de l'institut a débuté à 09h00 avec les membres de la Direction qui ont prononcé des mots de bienvenue à l'endroit de la délégation des experts. Par la suite les experts et l'équipe de l'UVS se sont rendus dans une salle dédiée pour la séance de travail.

Le président a rappelé les raisons et les objectifs de la mission. Ensuite, un tour de table a été organisé pour la présentation de tous les acteurs présents. Après ce tour de table, le planning de la visite a été adopté.

A 9h30, le Directeur pédagogique a procédé à la présentation de l'UVS en mettant l'accent sur les objectifs, l'organisation administrative et pédagogique, les infrastructures et les perspectives de l'UVS. Ensuite, la présentation du programme a été faite par le Responsable du programme. Après cette présentation, les experts ont fait part de leurs observations sur le rapport d'autoévaluation et la présentation et ont posé des questions auxquelles les responsables de l'institut ont réagi.

Après les discussions avec les représentants de la direction de l'établissement, la délégation des experts s'est entretenue avec les différentes composantes que sont les enseignants, les étudiants et les personnels administratifs techniques et de service (cf. Annexe pour la liste complète des personnes interrogées).

#### - **Rencontre avec le PER : 12h-12h 55**

Trois enseignants et trois tuteurs ont été reçus. Il y avait des permanents comme des vacataires et tuteurs sous contrat avec l'UVS. Les échanges ont porté, entre autres, sur les modalités de recrutement, les syllabus, les volumes des enseignements, la remise des notes, la remise des

copies et le système de l'anonymat. Ainsi quelques manquements ont été notés liés : retour systématique des évaluations des enseignements aux enseignants ; le faible taux de rémunération des tuteurs ; faible fréquence de la rencontre de la cellule pédagogique.

- **Rencontre avec les étudiants : 12h55-13h45**

Les experts ont eu des échanges avec treize étudiants du programme. Ces derniers sont inscrits à différents niveaux (première, deuxième et troisième année). Les étudiants sont globalement satisfaits de la formation reçue. Toutefois, les étudiants ont soulevé quelques problèmes qui devraient être pris en charge. Entre autres, une meilleure efficacité du service s'occupant de l'insertion professionnelle, un tronc commun en première et deuxième année qui ne facilite pas les apprentissages en relation avec la spécialité, retards dans la mise à disposition et le renouvellement des outils d'apprentissage des étudiants ; faible mobilité des étudiants.

- **Rencontre avec le PATS : 14h 15-15h 00**

Deux PATS et deux techno-pédagogues se sont présentés à l'entretien. La discussion a porté, sur le rôle des différents services administratifs. Il a été constaté : une multiplicité des structures avec une gestion très centralisée (qui entraîne des lourdeurs administratives) et un service d'insertion des étudiants pas toujours efficace. Toutefois, le personnel administratif, technique et de service et les techno-pédagogues sont très motivés et impliqués dans l'animation de l'Institut.

Par la suite, la délégation des experts a effectué la visite des locaux de l'établissement et l'ENO de Mermoz. Aucune difficulté particulière n'a été rencontrée au cours de la visite.

A la suite de cette rencontre, une discussion a été organisée avec les différentes parties prenantes (enseignants du programme, étudiant du programme, personnel administratif, techniques et de service).

### **3.2. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)**

L'équipe d'experts externes de l'ANAQ-Sup a été accueillie dans de conditions de travail correctes et propices à la réalisation de la mission d'évaluation. La direction et son équipe étaient disponibles. Certains éléments de preuve étaient disponibles.

Nous saluons la disponibilité du corps professoral, du personnel administratif, technique et de service et des étudiants.

Globalement, le rapport est bien rédigé et témoigne de la volonté de l'équipe de se conformer aux règles et principes préconisés par l'ANAQ. Il a été préparé suivant le référentiel

d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup. Tous les standards ont été renseignés. L'approche méthodologique (les étapes, les activités menées et les acteurs impliqués) qui a conduit à l'élaboration du rapport d'auto-évaluation a été décrite. Tous les éléments de preuve annoncés dans le document ont été mis à la disposition des évaluateurs.

Cependant, une nouvelle maquette a été distribuée aux évaluateurs externes lors de la séance d'évaluation à l'UVS. Cela n'est pas conforme aux procédures de l'ANAQ.

#### **4. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP**

##### **Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études et de formation**

##### **Standard 1.01: Le programme d'études et de formation est régulièrement dispensé**

##### **Appréciation globale sur le standard**

Le parcours en Management des petites et organisations de la Licence SEG est régulièrement dispensé depuis 2013-2014. Les effectifs de la licence SEG ont évolué de 400 en 2014 à 2400 en 2018 soit une multiplication par 6 en 4 ans ; ce qui dénote d'un besoin réel de formation dans la société à satisfaire par les moyens les plus accessibles. Les foyers principaux d'inscription sont cependant à Dakar et Thiès.

Toutefois l'évolution des effectifs de la Licence en Management des petites et moyennes, autour de 25 étudiants par an soit 100 en 4 ans révèle des difficultés importantes dans l'attractivité de ce programme.

Les enseignements sont organisés de même que les examens semestriels et les rattrapages. Le tutorat et les autres activités d'animation pédagogique sont aussi assurés mais le respect du calendrier universitaire n'est toujours pas réalisé à cause de difficultés organisationnelles liées au retard de mise à disposition des ordinateurs aux étudiants et du degré de finition des ENO.

**Standard ATTEINT**

**Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.**

**Appréciation globale sur le standard**

Les objectifs de formation visés par ce programme sont clairement définis et s'inscrivent dans le plan stratégique de l'UVS. En effet, une analyse des besoins dans les métiers de la comptabilité, de la finance, du management des petites et moyennes organisations a permis la justification de la création de ce programme.

Les objectifs pédagogiques et professionnels sont également clairement énumérés au niveau du site institutionnel de l'UVS, pour une meilleure appropriation par les étudiants, les enseignants ou toutes autres personnes.

**Standard ATTEINT**

**Standard 1.03: Le programme d'études et de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.**

**Appréciation globale sur le standard**

L'UVS entretient des relations étroites avec le monde socio-économique, à travers la Direction du développement et de la Coopération (DDC), qui permet de dédier des services, des actions et activités orientés vers l'atteinte de l'objectif du maintien des relations avec le monde professionnel, à travers le dispositif suivant :

- Une Division de l'insertion professionnelle ;
- L'intervention de professionnels dans la formation ;
- La négociation et la signature de conventions de stages.

Les programmes de l'UVS mettent plusieurs moyens en œuvre pour maintenir les contacts avec le monde socio-professionnel, notamment : la professionnalisation dans les curricula, les stages obligatoires présents dans la majeure partie des programmes en Licence et Master. Ces expériences pratiques permettent à l'apprenant d'appliquer sur le terrain les connaissances théoriques apprises, et à l'institution, de rester au fait des besoins en ressources humaines et profils de compétences du monde socio-économique, pour mieux les servir par ses formations.

Le programme d'étude et de formation vise à développer et renforcer des connaissances en économie et en gestion et à développer le sens de responsabilité des apprenants.

De plus, le programme renforce le côté opérationnel au travers de l'application numérique de ces différentes activités notamment par l'apprentissage de l'utilisation de progiciels de comptabilité, de statistiques etc. En effet, ce programme met l'accent sur une maîtrise de certains outils numériques qui est une source d'avantages concurrentiels pour les diplômés de la formation MPMO.

L'implication des professionnels dans l'animation du programme est effective. Les professionnels participent à l'orientation de la formation à travers le conseil académique.

**Standard ATTEINT**

## **Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées. Le Personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER)/tuteur prend une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme**

### **Appréciation globale sur le standard**

La Licence en Management des Petites et Moyennes Organisations (MPMO) est pilotée par un enseignant-chercheur en Sciences de Gestion qui a pour mission principale de veiller :

- À la bonne mise en œuvre du modèle pédagogique de l'UVS et l'atteinte des standards de qualité;
- À la bonne maîtrise du calendrier académique.

Au niveau de chaque Pôle de formation il y a une Commission et des Cellules pédagogiques qui sont chargés de la gouvernance de la formation. Les normes de fonctionnement sont décrites dans le manuel de procédures pédagogiques et dans le manuel de procédures administratives financières et comptables.

Les responsables de formation participent aussi à la gestion des personnels d'enseignements en pilotant le recrutement des tuteurs conformément aux règles définies par le manuel de procédures administratives.

La formation s'appuie aussi sur les personnels administratif et technique (PATS), sur les PER (personnels d'enseignement et de recherche) permanents et associés et sur les tuteurs pour une mise en œuvre optimale du programme.

Dans le cadre de la gestion des personnels d'enseignement la cellule pédagogique a pour rôle  
de :



- Désigner les intervenants dans les formations ;
- Gérer la base de données des tuteurs ;
- Valider les dossiers de candidatures sur la base des critères préétablis ;
- Fournir régulièrement, au moins 15 jours avant le démarrage des enseignements, à la DFIP (Direction de la formation et de l'ingénierie pédagogique), la liste des tuteurs retenus pour chaque cours (liste principale et une liste d'attente);

Les processus, compétences et responsabilités décisionnelles, mentionnés dans les textes, sont communiqués à tous les acteurs concernés à travers des notes d'information interne partagées par la DCM.

### **Standard ATTEINT**

**Standard 2.02 : Le programme d'études et de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

#### **Appréciation globale sur le standard**

La Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) assiste les responsables de formation. La DERI veille à la conformité de l'offre de formation avec les standards de qualité internes des cours en ligne (adoptés par les instances de l'UVS) et avec les standards élaborés dans les référentiels de qualité externes (référentiels ANAQ-SUP et CAMES).

La cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) de l'UVS a été créée en 2017. Les attributions et l'organisation de la CIAQ sont clairement définies. Le dispositif interne d'assurance qualité est composé de deux entités :

- La commission de la qualité
- Les points focaux de l'assurance qualité au niveau de chaque ENO

La CIAQ est dirigée par Madame Ndeye Massata Ndiaye, enseignante-chercheuse en informatique, spécialisée en numérique éducatif. La commission de la qualité est composée des représentants de chaque structure de l'UVS. Depuis sa création, la CIAQ est fonctionnelle. Elle déroule son plan d'action stratégique appelé Plan d'Assurance Qualité (PAQ) inscrit dans le plan stratégique de l'UVS horizon 2022. Le PAQ est composé de plusieurs projets dont le principal objectif est « le développement et le soutien d'une politique d'assurance qualité et de normalisation ».

A l'UVS, les étudiants sont représentés dans les instances académiques et participent activement au processus de prise de décision :

L'UVS a mis en place un système d'Evaluation des Enseignements par les Etudiants (EEE) leur permettant à la fin de chaque cours de donner leurs points de vue sur le contenu et le déroulement des enseignements). Cependant le traitement des évaluations et leur retour aux enseignants n'est pas systématisé.

### **Standard ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques/pédagogiques**

**Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

#### **Appréciation globale sur le standard**

Le parcours LMPMO dispose de maquette et de plans de cours conformes aux exigences du système LMD au Sénégal.

La Licence professionnelle est organisée sur trois (3) années. Pour la première et la deuxième année (Semestres 1, 2, 3 et 4) la formation se fait en tronc commun. En Licence 3 (Semestres 5 et 6), les étudiants ont la possibilité de choisir un parcours en :

- Management des petites et moyennes organisations (MPMO) ;
- Finance - Comptabilité (FC) ;
- Banque - Microfinance - Assurance (BMA) ;
- Economie appliquée (EA).

En fonction des objectifs pédagogiques, les cours sont structurés en séquences d'apprentissage. Tous les cours sont scénarisés avant transmission à la techno-pédagogie.

Tous les cours sont scénarisés avant transmission à la techno-pédagogie. La scénarisation est l'élaboration d'un plan d'animation et de déroulement du cours. Les enseignants disposent d'une fiche de scénarisation de cours adoptée par l'UVS en fonction de laquelle ils créent le scénario de cours. La création du scénario de cours consiste à décliner les objectifs globaux et les prérequis. Les ressources du cours sont décomposées en plusieurs séquences dont chacune a des objectifs spécifiques, un support destiné aux tuteurs et aux étudiants, des tests et des travaux dirigés. Le scénario de cours produit par l'enseignant est transmis à la techno-pédagogie pour médiatisation.

Les supports de cours sont médiatisés dans une plateforme spécialement dédiée. C'est après la vérification de la médiatisation que les cours sont sauvegardés puis restaurés dans les plateformes d'apprentissage.

L'animation du cours se fait avec l'outil de gestion de classe virtuelle « Collaborate » utilisé pour organiser des séances synchrones et asynchrones. Les sessions asynchrones sont ouvertes durant toute la durée du cours.

### **Standard ATTEINT**

**Standard 3.02 : Les méthodes d'enseignement utilisées et les ressources pédagogiques proposées aux étudiants permettent d'assurer la transmission des connaissances et l'acquisition des compétences visées.**

### **Appréciation globale sur le standard**

Le modèle de l'UVS est un enseignement à distance. Les cours sont mis en ligne à la disposition des étudiants avec des ressources complémentaires (fichiers texte, audio et vidéo) afin de leur permettre d'apprendre et d'assimiler les connaissances transmises. Le contenu de ces cours permet aux étudiants d'acquérir les bases théoriques et pratiques en management. La mise à jour des cours est un élément important qui permettrait de garantir la prise en compte des changements ou évolutions des paradigmes en économie ou en gestion et à faire les adaptations et études de cas nécessaires pour une bonne intégration du contexte caractéristique et des connaissances en gestion spécifiques aux PME et à l'entrepreneurship.

Le programme d'études donne surtout des connaissances et des compétences sur les fonctions traditionnelles des organisations (Finance, Comptabilité, Implications juridiques) du fait de 4 longs semestres de tronc commun avec les 3 autres filières en gestion et en économie.

Le programme vise aussi à renforcer les aptitudes pratiques des étudiants, pour faciliter leur employabilité. C'est dans ce sens que les progiciels, tels que SAARI, STATA, SPAD, sont de plus en plus intégrés dans la formation.

L'immersion, les activités de terrain et les stages pédagogiques obligatoires sont proposés mais ont du mal à être effectifs du fait d'un environnement économique et sanitaire difficile. Le modèle pédagogique comporte deux formats : une méthode synchrone et une méthode asynchrone.

Avec la méthode synchrone, l'enseignement se fait via un outil de communication à distance dans une même salle de cours qui est mise sur place : la salle Blackboard Collaborate. Elle permet à l'enseignant d'interagir avec les étudiants autour des cours qui sont au programme pour chaque semestre ouvert. Les supports de cours sont mis à la disposition des étudiants

avant le début des tutorats. Une bibliothèque numérique est également disponible pour les recherches complémentaires.

La méthode asynchrone permet aux étudiants d'interagir, en différé, sur des sujets donnés ou des questions posées par l'enseignant ou même par les étudiants sous la surveillance d'un tuteur. Elle permet de préciser le sens de certains concepts via le forum de partage réservé à chaque séquence de cours. Ce forum permet de partager des ressources audiovisuelles se rapportant à la séquence.

### **Standard ATTEINT**

**Standard 3.03: Les étudiants ont la possibilité de s'auto-évaluer tout au long de la formation avec un feed-back d'enseignants ou de tuteurs qui leur permettent de mesurer leur niveau d'appropriation des enseignements. Le programme a défini une procédure d'évaluation des apprentissages adaptée à la formation à distance.**

### **Appréciation globale sur le standard**

Parmi les activités d'apprentissages proposées aux apprenants, figurent les tests de connaissance et les travaux dirigés permettant de s'auto-évaluer. En effet, grâce aux tests de connaissance, les étudiants ont la possibilité de voir s'ils ont assimilé les concepts développés dans la séquence en cours d'apprentissage. Ce sont généralement des QCM sous forme de questions Vrai/Faux, des appariements et des questions ouvertes, etc.

Après avoir vérifié leur connaissance avec les QCM, des travaux dirigés sont proposés pour évaluer un niveau de connaissance plus approfondi. Les outils intégrés des plateformes de formation en ligne permettent d'implémenter des feedbacks automatiques qui sont complétés par les feedback des tuteurs lors des sessions synchrones et asynchrones.

Les évaluations finales sont faites sur table à la fin du semestre sur tout le territoire national dans les ENO et les centres d'examen agréés (collèges et lycées) et au même moment. Les examens sont bien sécurisés et elles permettent d'atteindre les objectifs. Les épreuves sont produites par les enseignants et gardées par le service des examens. Ces épreuves sont envoyées aux responsables pédagogiques dans les ENO 15mn avant le démarrage.

Les étudiants sont informés de leurs résultats via la plateforme après délibération. Pour chaque semestre une fiche de réclamation est mise à la disposition des étudiants. Cette fiche fait l'objet d'un traitement par les services pédagogiques avec des possibilités pour les étudiants de vérifier leurs copies.

Il y a un bon système d'encadrement par des tuteurs de haut niveau qui donnent un feedback approprié et à temps aux apprenants. Les étudiants bénéficient également de feedback automatiques à travers les plateformes de formation en ligne.

**Standard ATTEINT**

**Standard 3.04: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

**Appréciation globale sur le standard**

Les conditions d'admission au programme, les conditions d'obtention des crédits et les conditions de passage d'un grade à un autre, sont décrites dans le Règlement des études et des évaluations. L'obtention du baccalauréat est obligatoire pour l'admission de l'étudiant en première année.

La licence est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 pour l'ensemble des unités d'enseignement, c'est-à-dire, l'obtention des 180 crédits de la licence.

La spécialité doit obligatoirement être mentionnée sur le diplôme.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes sont réglementées et publiées à travers les canaux de communication de l'UVS

**Standard ATTEINT**

**Standard 3.05: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

**Appréciation globale sur le standard**

Le taux de réussite s'améliore au fur et à mesure que les étudiants avancent dans les grades de la formation.

Il y a beaucoup d'échecs et d'abandons dans la 1ère année du fait de la nouveauté du système d'enseignement en ligne pour des nouveaux bacheliers et souvent du fait des retards dans la mise à disposition des outils informatiques pour les étudiants et des coûts élevés de connexion sur la plateforme.

En effet, les statistiques sur le taux de réussite de la formation mettent en évidence un taux de réussite de + de 80% pour les étudiants qui arrivent en L3 et un taux d'abandon d'environ 25% entre la 1ère et la 2ème année.

**Standard ATTEINT**

#### **Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER/Tuteurs)**

**Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par une équipe pédagogique qualifiée scientifiquement et compétente du point de vue didactique et technique.**

##### **Appréciation globale sur le standard**

Les PER et les tuteurs du programme sont recrutés suivant une procédure bien définie faisant intervenir le Pôle, la DERI, DFIP, la DAAF, DISI, la DCM et la Coordination. Deux cas de figure sont à distinguer : d'une part le recrutement de PER et d'autre part, le recrutement de tuteurs.

Concernant le recrutement de PER, la Commission pédagogique du Pôle exprime ses besoins et établit la fiche de poste qu'elle soumet au Coordonnateur. Après validation, les appels à candidatures sont par la suite diffusés via le site web de l'UVS, les réseaux sociaux et les journaux de la place. Les candidatures reçues par la division des ressources humaines de la DAAF font l'objet d'une évaluation par un comité composé d'évaluateurs internes et externes. Après classement, les candidats présélectionnés sont invités à un entretien devant un jury présidé par un Professeur de rang A. Les résultats sont par la suite portés à la connaissance du Coordonnateur qui établit les arrêtés de nomination.

Concernant les tuteurs, l'UVS a mis en place un système de recrutement de tuteurs statutaires et d'une base de certification au tutorat. Le programme dispose d'un effectif de près 60 tuteurs statutaires permanents, rémunérés sur une base mensuelle et répartis en 3 catégories : catégorie 1 (temps plein) catégorie 2 (mi-temps) et catégorie 3 (tiers temps).

Le recrutement est fait par une commission composée des responsables de formation, du responsable de Pôle, et sur une base annuelle par voie d'arrêtés du Coordonnateur. Les PER et tuteurs sont recrutés sur la base de compétences spécifiques définies dans les fiches de poste.

Les PER sont titulaires d'un doctorat en économie ou en gestion avec une expérience dans l'enseignement supérieur.

Quant aux tuteurs, ils sont au moins titulaires d'un Master en sciences économiques, en gestion, en management, etc. avec une expérience dans l'enseignement supérieur. En réalité beaucoup de tuteurs rencontrés sont titulaires de Doctorat ou sont des Doctorants attachés à un laboratoire de recherche de l'Université.

Les PER permanents sont titulaires de l'Agrégation des Universités et ont pour la plupart le rang de Professeur.

Les PER et tuteurs sont formés pour se familiariser aux outils des TICE. Ils suivent dès leur entrée en fonction et tout au long de l'année universitaire des sessions de renforcement de capacités (à distance ou en présentiel) sous forme de séminaires organisés par la DFIP.

Les techno-pédagogues de la DFIP, en collaboration avec le service multimédia, accompagnent les enseignants pour la digitalisation des contenus de cours basés sur la méthode ADDIE (Analysis-Design-Development-Implementation-Evaluation) avec l'élaboration d'une fiche de scénarisation en conformité avec le design pédagogique de l'UVS.

Les techno-pédagogues de la DFIP accompagnent aussi la transformation du cours présentiel en cours à distance avec la granularité qui sied (taxonomie de Bloom) et le tournage des vidéos de cours et de correction des TD en studio. Il s'y ajoute la formation des enseignants et tuteurs sur les outils de captation vidéo (pour la production de tutoriel)

Les mesures et les ressources mises en œuvre sont nombreuses. D'une part, l'UVS a recruté des enseignants permanents qu'elle implique fortement dans le fonctionnement pédagogique. Actuellement, le Pôle SEJA est composé de 7 enseignants chercheurs dont 1 en économie et 1 en gestion. Comme toute Université publique, l'UVS assiste son personnel enseignant pour l'évolution de leur carrière et leur offre un cadre de travail convivial qui permet d'espérer la stabilité du corps enseignant. D'autre part, l'UVS propose des formations et des traitements compétitifs aux enseignants associés et l'intégration de certains d'entre eux dans les commissions et cellules pédagogiques.

En conclusion nous avons constaté que l'UVS s'est constitué un personnel enseignant PER et Tuteurs en quantité suffisante et de bonne qualité pour assurer le défi de la formation à distance.

### **Standard ATTEINT**

**Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des PER/Tuteurs est définie.**

### **Appréciation globale sur le standard**

Les enseignants permanents assurent des charges d'enseignement conformément aux textes en vigueur, c'est-à-dire la conception et l'animation de 3 cours au moins par semestre.

La part consacrée à la recherche et à sa productivité n'est pas bien déterminée, dans la mesure où chaque enseignant est responsable de sa carrière académique. Tous les

enseignants permanents sont responsables de formation dans leurs domaines respectifs, ce qui peut s'avérer être lourd et jouer au détriment de la qualité des activités d'enseignement et de recherche.

L'UVS a procédé au recrutement de tuteurs contractuels et permanents selon les spécialités suivantes :

- Sciences de gestion:
- Comptabilité
- Audit et Contrôle de gestion
- Finances (finance d'entreprise, finance de marché)
- Management (théorie des organisations, etc.)

Les contrats des P.E.R./tuteurs comprennent des indications sur la répartition du temps de travail et les activités administratives selon trois (3) catégories :

- La catégorie 3 est plus réservée aux professionnels afin d'apporter une dimension pratique à la formation.

- Les doctorants sont dans les catégories 1 et 2 pour leur permettre d'exercer une activité d'enseignement tout en disposant des moyens et des opportunités de continuer leurs travaux de recherche.

L'institution assure le respect des heures d'interaction entre PER, tuteurs et étudiants en faisant un suivi du tutorat. Le travail de suivi des interactions des tuteurs et des enseignants en ligne est effectué par une équipe dirigée par les chargés de formation qui en font un reporting régulier dans le cadre du défi de la maîtrise du calendrier académique et de la motivation des étudiants. La charte du tutorat encadre les tâches et missions assignées aux tuteurs, les modalités d'association et les charges horaires d'enseignement, applicables aux enseignants associés, sont clairement définies dans les manuels procédures.

Le contrat de vacation prévoit les volets conception et animation de cours, afin de garantir la participation de l'enseignant dans la formation des étudiants.

### **Standard ATTEINT**

**Standard 4.03: L'institution assure un développement structuré et bénéfique d'échange de PER avec les institutions d'enseignement supérieur nationales et internationales.**

### **Appréciation globale sur le standard**

Un programme de mobilité et d'échanges avec des Instituts de la place est mis en œuvre depuis les années 2018-2019.



L'UVS a présentement une vingtaine d'enseignants-chercheurs permanents et près de 200 PER/ tuteurs. L'institution, depuis sa création, s'appuie sur les échanges avec les collègues des universités nationales et internationales pour la conception de cours de qualité (plus de 300 enseignants associés). De même, des conférences et séminaires sont fréquemment organisés afin de favoriser ce cadre d'échanges scientifiques et pédagogiques en sus des voyages d'études des PER permanents de l'UVS.

Le programme MPMO dispose de deux PER permanents et s'appuie sur près de 200 enseignants associés des autres universités nationales et près d'une centaine de tuteurs contractuels qui, en plus de l'animation pédagogique, participent au management du programme.

Les PER permanents bénéficient de voyages d'études à l'UVS. Les PER-tuteurs, notamment les doctorants, peuvent également bénéficier d'un cadre incitatif pour faire leurs thèses.

**Standard ATTEINT**

#### **Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)**

**Standard 5.01 : Le Personnel administratif, technique et de service intervenant dans le programme est qualifié.**

##### **Appréciation globale sur le standard**

Les conditions d'admission au programme sont clairement définies et publiées. L'accès en première année de licence se fait sur la base du baccalauréat. Concernant les formations ouvertes pour les nouveaux bacheliers, les critères d'orientation appliqués par l'UVS sont disponibles pour tous les candidats en sciences économiques et gestion via Campusen. Les conditions particulières d'admission aux différentes Licences, sont également définies par l'UVS, et portées à la connaissance des candidats à travers les catalogues des formations.

**Standard ATTEINT**

**Standard 5.02 : Les activités du PATS sont encadrées et réglementées pour assurer le bon déroulement du programme.**

##### **Appréciation globale sur le standard**

Le Pôle SEJA s'appuie sur un PATS qualifié composé :

- D'un Responsable administratif
- D'un Responsable pédagogique
- De six tuteurs permanents avec des tâches administratives....

Le PATS est affecté sur la base des profils requis décrits dans les fiches de postes. Ces documents décrivent les missions et activités qui incombent à un agent dans une structure donnée. La fiche de poste permet de formaliser et de valoriser les rôles et les responsabilités de chacun dans une entreprise. C'est un outil de travail qui permet à l'UVS d'avoir une vision claire de ce qui est attendu du PATS, des responsabilités qui lui sont confiées, des moyens mis à sa disposition, de son positionnement dans l'équipe et dans l'Administration.

**Standard ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 6 : Etudiants**

**Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

#### **Appréciation globale sur le standard**

Les conditions d'admission au programme sont clairement définies et publiées. L'accès en première année de licence se fait sur la base du baccalauréat. Concernant les formations ouvertes pour les nouveaux bacheliers, les critères d'orientation appliqués par l'UVS sont disponibles pour tous les candidats en sciences économiques et gestion via Campusen. Les conditions particulières d'admission aux différentes Licences, sont également définies par l'UVS, et portées à la connaissance des candidats à travers les catalogues des formations.

**Standard ATTEINT**

**Standard 6.02 : Il est mis en place un dispositif d'accueil, d'information et d'orientation adapté à la formation à distance.**

#### **Appréciation globale sur le standard**

Pendant les périodes de rentrée académique, il est mis en place au sein de chaque Espace numérique ouvert (ENO) un dispositif d'accueil permettant aux nouveaux et même aux anciens d'être informés sur les procédures d'inscription, les règlements en vigueur et le mode de fonctionnement de l'Université. L'accueil est assuré par des étudiants sélectionnés à cet effet, qui maîtrisent l'environnement universitaire et le modèle pédagogique de l'UVS, capables ainsi de renseigner au mieux leurs cadets.

Chaque structure de l'UVS dispose d'une adresse mail avec laquelle elle interagit avec les étudiants.

L'UVS dispose également de comptes sur les Réseaux sociaux qui sont des canaux d'échanges très prisés par les étudiants.

Les informations (note d'information, communiqué, documents de travail, calendrier, emplois du temps) sont mises à la disposition des étudiants à travers la plateforme de

formation. Le portail de cette plateforme permet également aux étudiants, par le biais d'un formulaire, de solliciter l'administration pour des demandes de renseignements, des réclamations etc.

Le portail offre plusieurs opportunités en termes d'informations et usages à l'étudiant. Ainsi, il a accès à ses informations sur la scolarité, ses outils de travail, son statut de boursier etc. A partir de ce même portail, il est en mesure d'envoyer une requête à la structure concernée en cochant une option et remplissant un formulaire dédié.

Un dispositif permettant d'accueillir et d'orienter les étudiants est mis en place au niveau du siège de l'UVS sis à la Cité Comico.

Une fois que l'étudiant se présente au siège, la chargée de l'accueil lui demande ses références (INE, Tel, Promotion, niveau et formation). En fonction de ses réponses, il est orienté vers le chargé pédagogique du pôle correspondant qui l'informerait au mieux et traitera sa demande.

Un Bureau d'Accueil d'Information et d'Orientation (BAIO) permettant de formaliser les procédures et mettre tous les dispositifs susmentionnés dans un même cadre est en cours de mise en place et sera opérationnel très prochainement.

A ce titre, il se positionne comme une solution pouvant contribuer à l'adhésion et à l'appropriation du nouveau modèle d'enseignement et des innovations proposées par l'UVS, qui suscitent beaucoup de questionnements tant en interne (apprenants), qu'à l'externe (potentiels apprenants, partenaires, parents, opinion publique.... )

Il serait bien de développer plus encore ce partage d'informations pour surmonter les réticences et les perceptions négatives des étudiants sur le modèle d'enseignement à distance de l'UVS.

### **Standard ATTEINT**

**Standard 6.03 : Les étudiants ont accès aux ressources informatiques (ordinateurs et internet etc.). Ils bénéficient d'une assistance à l'utilisation du dispositif de formation à distance.**

### **Appréciation globale sur le standard**

Chaque année académique, les nouveaux étudiants inscrits administrativement et qui ont suivi des cours d'initiation en informatique, bénéficient d'un ensemble d'outil de travail (ordinateurs, SIM et périphériques de connexions)

Depuis 2013, 33126 étudiants ont bénéficié d'un ordinateur soit un pourcentage de 93,51% des étudiants inscrits mais les ordinateurs et autres outils de travail des étudiants sont reçus

progressivement et avec du retard par rapport au démarrage prévu de l'année académique et entraîne une non maîtrise du calendrier des cours et le découragement des nouveaux inscrits. Cette année des ordinateurs sont annoncés en ce mois de juin 2021.

Les étudiants bénéficient d'une assistance de qualité dans l'utilisation du dispositif de formation à distance. Au niveau de chaque ENO, un AGT (Agent de Gestion Technique) et un chargé de la pédagogie assurent les relais des administrateurs des plateformes du service de la scolarité. La DISI a aussi mis en place un service de messagerie pour assister les étudiants (support@uvs.edu.sn).

Pour disposer d'une connexion internet stable, chaque étudiant inscrit et ayant suivi les cours d'initialisation en information perçoit un périphérique de connexion (clé ou dominos) et un SIM.

Au total, 23891 étudiants disposent d'une connexion internet stable soit un pourcentage de 67,44% des étudiants inscrits.

La politique de l'UVS axée sur l'accès à la connexion internet des étudiants repose sur deux points essentiels :

- La mise à disposition d'une clé ou modem WIFI internet avec un forfait mensuel capable de couvrir les besoins pour bien suivre les activités d'apprentissages du programme
- Le déploiement de l'Internet haut débit dans les ENO, pour permettre entre autres de profiter des ressources déployées en local, d'économiser son forfait en autorisant la consultation et le téléchargement des ressources pédagogiques sous format-images, PDF, vidéos, etc.);

Un effort important est fait pour assurer la connectivité aux apprenants et ce dispositif est assez onéreux mais cet effort doit être maintenu dans les délais afin que le calendrier universitaire soit respecté.

### **Standard ATTEINT**

**Standard 6.04 : L'égalité des chances entre hommes et femmes d'une part et d'autre part entre les étudiants des zones urbaines et rurales est réalisée.**

### **Appréciation globale sur le standard**

L'orientation des étudiants dans les Universités publiques du Sénégal est faite automatiquement à travers la plateforme Campusen ce qui assure les inscriptions au mérite et permet de respecter l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Aujourd'hui, 47% des étudiants orientés à l'UVS sont des femmes (dépassant largement la moyenne nationale estimée à 33%). La souplesse du modèle pédagogique permet aux femmes et aux hommes,

quelle que soit leur occupation, milieu social ou contrainte géographique de bénéficier d'un enseignement de qualité.

#### **Standard ATTEINT**

**Standard 6.05 : La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

#### **Appréciation globale sur le standard**

Du fait de l'application du L MD dont les règles sont en vigueur sur le plan international la mobilité étudiante est théoriquement possible. Cependant l'insuffisance de partenariats interuniversitaires actifs et la non harmonisation des programmes de gestion freinent la mobilité des étudiants à l'intérieur des cursus.

Du point de vue des contenus des enseignements, l'UVS veille à ce qu'ils soient conformes aux standards nationaux et internationaux. Même si le modèle pédagogique de l'UVS repose sur la formation à distance, les enseignements sont les mêmes que ceux qui sont déroulés par les universités classiques.

#### **Standard NON ATTEINT**

**Standard 6.06 : Il est pourvu un encadrement adéquat des étudiants.**

#### **Appréciation globale sur le standard**

L'encadrement des étudiants est assuré par des tuteurs qui peuvent revenir sur l'explication du cours par le biais des forums de partage, des séances de remédiations et le monitorat.

Les séances sont enregistrées ce qui permet aux étudiants de les réécouter.

L'UVS délivre ainsi ses enseignements avec des plateformes de formation en ligne conçues avec l'outil MOODLE. Ce dernier dispose d'une panoplie d'outils permettant de soutenir l'encadrement :

A côté des plateformes MOODLE, l'outil Collaborate utilisé pour les classes virtuelles permet aux étudiants et tuteurs d'interagir.

Le programme MPMO a des effectifs réduits pour l'instant (environ 25 personnes par grade) et ne rencontre pas de ce fait des difficultés d'encadrement.

#### **Standard ATTEINT**

**Standard 6.07 : Le programme a mis en place un service de réclamation pour assister les étudiants sur les plans technique et organisationnel.**

**Appréciation globale sur le standard**

Un dispositif de réclamation est mis en place notamment pour la contestation des notes dans les délais impartis à la suite des contrôles continus et des examens après l’affichage des PV de délibération. Le chargé pédagogique échange avec l’étudiant afin de prendre en charge les soucis notés. Un cahier est mis en place pour noter les visites et un fichier de suivi des cas de réclamations électroniques aussi est partagé avec les responsables pédagogiques des ENOs.

Egalement, un formulaire des réclamations est mis en ligne.

Un mail aussi est créé dans ce sens (reclamations.seja@uvs.edu.sn)

Il arrive souvent de donner des rendez-vous aux étudiants ayant fait la demande par email.

Des documents explicatifs sont toujours postés lors des publications de résultat.

**Standard ATTEINT**

**Standard 6.08 : Le programme se préoccupe de l’insertion professionnelle des étudiants.**

**Appréciation globale sur le standard**

Dans le cadre de l’insertion des étudiants, l’UVS a mis en place un ensemble de dispositifs d’accompagnement et mène ou participe à de multiples activités à vocation socioprofessionnelle au bénéfice de ses étudiants.

Une base de données des Alumni vient d’être mise à jour.

Un incubateur est aussi en cours d’élaboration afin de développer le ‘‘savoir-faire’’ et le ‘‘savoir -entreprendre’’ des étudiants.

Toutes ces stratégies et actions sont pilotées par le département communication et tardent à porter des fruits. Peut-être faudra-il penser à mettre en place une structure responsable uniquement de l’insertion professionnelle et de la création d’entreprise des étudiants de l’Université virtuelle du Sénégal.

**Standard NON ATTEINT**

## **Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et infrastructures**

**Standard 7.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont adaptées et disponibles à long terme.**

### **Appréciation globale sur le standard**

Le programme dispose de ressources suffisantes tirées globalement de l'UVS. Les principales sources de financement du programme sont :

- i) la subvention de l'État,
- ii) les droits d'inscriptions pédagogiques et administratifs des étudiants,
- iii) les fonctions de services et
- iv) les subventions des partenaires techniques et financiers

Ces ressources sont exécutées conformément :

- au décret n° 2012-1269 du 08 novembre 2012 portant régime financier des universités.

- à l'arrêté n° 01691 du 08 décembre 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la fonction service de l'UVS.

Le cadre de travail visité (Siège et ENO Comico) est moderne et bien équipé. On voit qu'un investissement important a été fait en matière d'infrastructures et de dotations en équipements notamment pour l'enseignement à distance.

Cette politique hardie d'acquisition d'infrastructures et d'équipements ultra-modernes est accompagnée par une politique judicieuse d'acquisition d'outils de travail, de capacités de connectivité pour les étudiants de l'UVS et de progiciels éducatifs.

l'UVS est abonné à la bibliothèque numérique Cyberlibris. L'UVS a également accès à ces ressources documentaires en ligne suivantes : JSTOR, CAIRN Info et Resaer4life.

Une bonne politique de décentralisation a prévu des ENO sur toute l'étendue du territoire national, cependant à ce jour bon nombre d'ENO sont provisoires donc non encore opérationnels.

En principe chaque ENO est un élément essentiel du dispositif UVS et devrait comporter :

Il existe des salles de cours et des salles informatiques. Les salles informatiques déployées dans l'ensemble des ENO sont équipées de clients légers (620 clients légers ont été acquis par l'UVS et 700 clients légers dans le cadre du projet Smart Sénégal). Ceux-ci sont mis en place pour les cours d'initiation à l'informatique, l'accès à la plateforme de formation, les

évaluations en ligne, etc. Par ailleurs, les ENO disposent de salles de cours utilisées pour les séances de remédiation destinées au renforcement de capacité des étudiants.

Afin d'optimiser l'utilisation des salles et de donner un environnement informatique plus adapté et convivial aux apprenants et enseignants, des serveurs autonomes sont installés dans chaque ENO. Cela permet aux utilisateurs d'accéder à leur poste de travail dédié via les clients légers ou bien leur ordinateur personnel partout où le réseau WIFI est disponible.

**Standard ATTEINT**

## 5. POINTS FORTS DU PROGRAMME

L'étude attentive du rapport d'auto évaluation, la visite des locaux et les discussions tenues avec le personnel (Enseignants, Etudiants, Personnel Administratif, Responsable qualité, Responsable comptable) ont permis à la mission de faire les constats suivants :

- Le Programme est pertinent au niveau scientifique et socio-économique. Il répond à un réel besoin des organisations.

- Bonne organisation et gouvernance de la formation ;
- Bonne qualité et diversité des enseignants ;
- Bonne Qualité du tutorat ;
- Personnel Techno-Pédagogique et PATS compétent et motivé ;
- Mise à disposition d'outils de travail : ordinateurs, clés de connexion aux étudiants ;
- Taux de réussite satisfaisant du fait de l'amélioration du tutorat et la stabilisation constante du modèle pédagogique de l'enseignement à distance ;
- Taux de rétention des étudiants élevé à partir de la deuxième année ;
- Existence d'une Cellule Interne d'assurance Qualité (CIAQ) compétente et active ;
- Mise en place d'un système d'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Acquisition d'une nouvelle solution de classe virtuelle propriétaire « Collaborate ». ;
- Recrutement de tuteurs permanents ;
- Digitalisation de la formation : les cours sont enrichis par diverses ressources (Texte, document imprimable, vidéo etc.) qui sont disponibles à tout moment et en tout lieu pour les apprenants ;
- Procédures de recrutement règlementées pour les PER, les PATS et les tuteurs ;
- Existence d'un audit des compétences et d'un plan de formation du personnel ;
- Les PATS bénéficient d'un accompagnement en formation certifiantes, séminaires, etc. ;
- Infrastructure physique et équipements ultra-modernes en voie de réalisation avancée.



## **6. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME**

Toutefois des perfectibles ont été mis en évidence. Il s'agit de :

- Absences d'UE et d'EC spécifiques à la définition des caractéristiques des PMO et aux méthodes et outils de gestion qui leur sont appropriés ;
- Absences d'UE et d'EC spécifiques à l'entrepreneurship et à la création d'entreprises ;
- Taux de rétention relativement faible des primo- entrants ;
- Accompagnement insuffisant des étudiants pour leur insertion (Budget faible) ;
- Retards dans la Mise à disposition et le renouvellement des outils de travail des étudiants : ordinateurs, clés de connexion, budget connexion etc. ;
- Mobilité des étudiants insuffisante ;
- Effectif du PATS insuffisant ;
- Fréquence des rencontres de la cellule pédagogique faible ;
- Exploitation non systématique des résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants (non-retours des synthèses des évaluations aux enseignants) ;
- Faible mobilité des étudiants ;
- Faible accompagnement à l'insertion professionnelle. ;
- Retards dans la mise en place et dans l'opérationnalisation complète des ENO ;
- Retards dans la mise à disposition et le renouvellement des outils d'apprentissage des étudiants.

## **7. APPRECIATIONS GENERALES DU PROGRAMME**

Programme de bonne qualité scientifique bien apprécié des étudiants et des acteurs socio-économiques des PMO.

## **8. RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT**

- mettre en place un dispositif périodique de révision des enseignements par une réunion plus fréquente des comités pédagogiques ouverts en ces occasions aux professeurs associés et aux professionnels des entreprises ;

- insister sur l'appropriation des logiciels métiers par les étudiants à travers des séminaires de spécialisations et ou des projets tutorés crédités etc. ;
- Renforcer le dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle par la spécialisation d'un département à cet effet et constituer un réseau des Alumni actif ;
- Mieux préparer les étudiants aux compétences entrepreneuriales et à la création d'entreprises ;
- Mettre en place un dispositif de suivi et de motivation des nouveaux inscrits afin d'augmenter le taux de rétention et de réussite de ces étudiants.
- Renforcer la mobilité des étudiants par la mise en place au sein de Direction du Développement et de la Coopération (DDC) de l'UVS d'un service dédié au développement de partenariats utiles pour la mobilité physique ou virtuelle intra-africaine et internationale des étudiants ;
- Accélérer la livraison des ENO définitifs et la formulation d'un plan d'exploitation des ressources informatiques qui y seront installées (visio-conférence, tableau blanc interactif, clients légers, etc.)

## **9. RECOMMANDATIONS A L'ANAQ-SUP**

Suivre la mise en œuvre des recommandations.

## **10. PROPOSITION DE DECISION : ACCREDITATION**